

de sa vieille soutane : " Si seulement, disait-il, c'était pour m'en donner une neuve ! " Quel était donc cet attrait fascinant Paris, où il est si difficile de faire sensation ? C'était l'attrait de sa sainteté toute seule, sans rien de ce qui explique humainement le succès.

Cinq ans plus tard, à son lit de mort, cet humble, ce pauvre verra accourir dans sa très pauvre cellule le duc de Norfolk, le Cardinal-Archevêque de Turin, et, parmi nombre d'autres Pontifes, le Cardinal Richard, Archevêque de Paris. Après son décès, un premier envoi de cinquante-trois mille lettres de faire part sera insuffisant. A ses funérailles on verra trois évêques, tout le clergé séculier et régulier de Turin, et plus de cent mille fidèles. — En recevant l'Archevêque de Paris, Don Bosco lui demanda sa bénédiction. Le vénérable Pontife la lui donna, et aussitôt se mettant à genoux : " Maintenant c'est moi, dit-il, qui demande votre bénédiction pour moi, pour Paris, pour la France. " La bénédiction du saint mourant tomba sur le front du prélat pour se répandre sur notre chère France toute entière.

Les grandes figures du Catholicisme

WINDTHORST

(Suite et fin)

III

Seulement, il semblait s'être coupé toute retraite, en prononçant ce mot fameux : " Nous n'irons pas à Canossa ! " Aussi, dans la première entrevue qu'il eut en 1878, à Kissingen, avec le nonce à Munich, il se contenta d'offrir l'envoi d'un ambassadeur à Rome, et il exigea la reconnaissance des lois de mai : lui, qui savait tant de choses, il n'avait pas encore compris ce qu'était une conscience catholique ! Dans une seconde entrevue où il négocia à Gastein en 1879 avec le nonce à Vienne, il fit un pas en arrière, en se contentant de réclamer pour le gouvernement le droit d'agrée tout candidat à une fonction ecclésiastique, et par voie de conséquence, un droit de veto. Les négociations n'aboutirent pas : elles révélaient cependant de la part du chancelier la volonté d'en finir et, comme il était un esprit plein de ressources, il prit l'initiative de modifications successives aux lois de mai en 1880, 1882 et 1883.

Ces modifications n'étaient que des atténuations. Elles ne pouvaient satisfaire le centre : " Une entente amicale avec le chef de l'Eglise, déclara Windhorst, et sur ce fondement la revision